



AICCRA
Accelerating Impacts of CGIAR
Climate Research for Africa



SÉCURITÉ, INCLUSION ET ENVIRONNEMENT

GUIDE DES BONNES PRATIQUES





AICCRA

Accelerating Impacts of CGIAR
Climate Research for Africa



1 – BRULAGE DES MAUVAISES HERBES ET AUTRES DECHETS AGRICOLES



Au lieu de brûler les résidus végétaux, donnons-leur une seconde vie : compostons, paillons ou broyons pour enrichir nos sols. Même les mauvaises herbes peuvent devenir un engrais naturel précieux. Surveiller régulièrement ses parcelles, c'est réduire le risque d'incendie tout en protégeant la biodiversité et la fertilité de la terre.



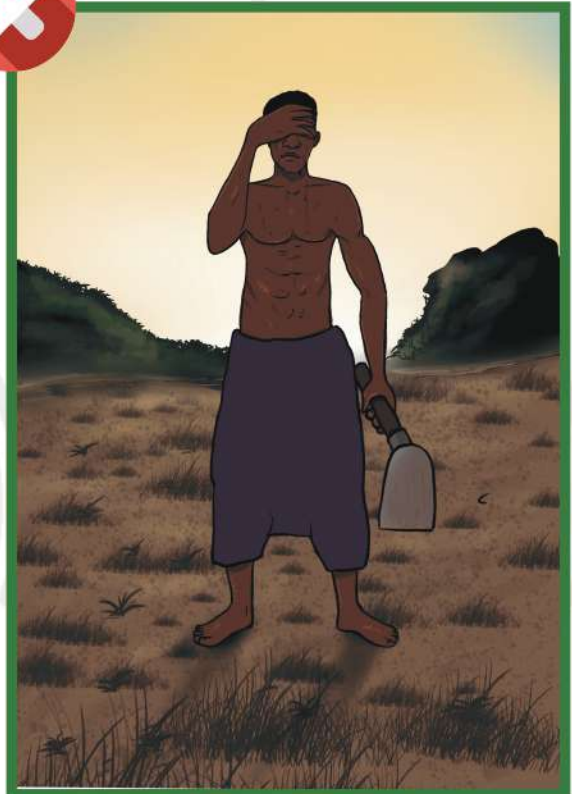
Brûler les mauvaises herbes ou les déchets agricoles, même en petite quantité, reste dangereux : le risque d'incendie est élevé, surtout en zones rurales. Quant aux emballages de produits phytosanitaires, leur toxicité est extrême : ne les brûlez jamais.

Au-delà des flammes, c'est notre santé, la qualité de l'air et l'équilibre de la nature qui sont menacés. Ce geste qui paraît rapide et pratique laisse en réalité des traces nocives et durables.



2 - RISQUES LIÉS À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

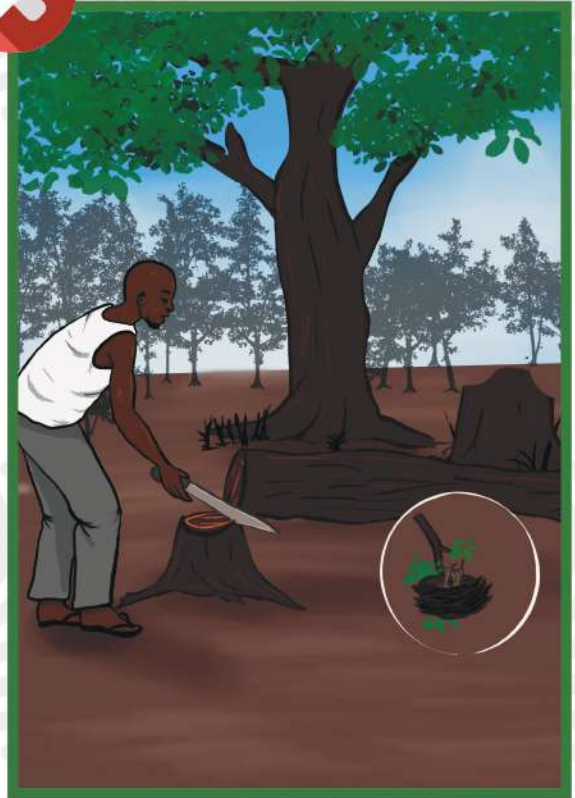
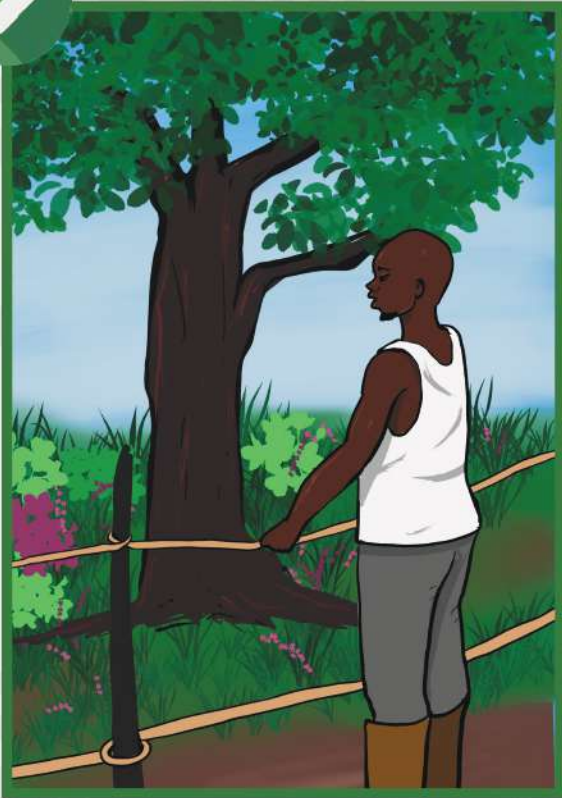
ABSENCE D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION (EPI)



Travailler sans équipements de protection individuelle (EPI), c'est s'exposer à des risques qu'on pourrait éviter.
Porter ses EPI, c'est choisir la sécurité : on réduit les dangers, on protège sa santé et on rentre chez soi en toute tranquillité.

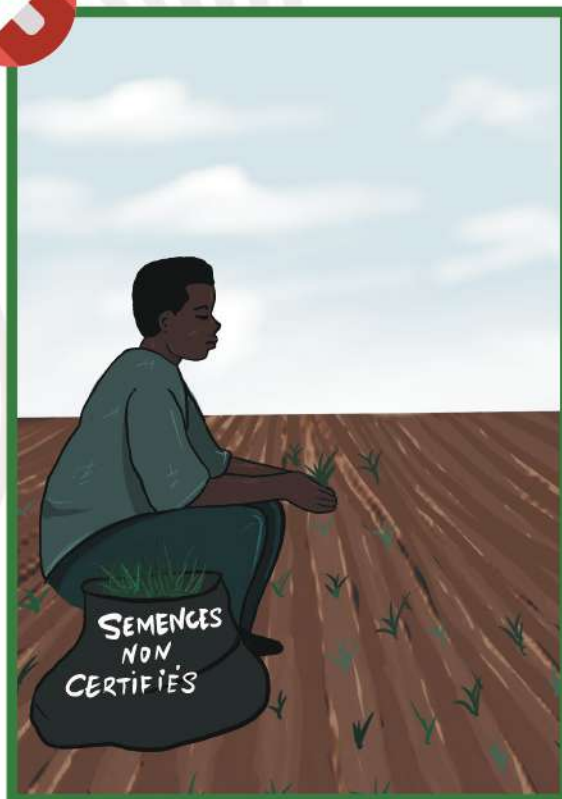
3 – PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

DESTRUCTION DES HABITATS NATURELS



La nature est à la fois précieuse et fragile. La destruction des habitats naturels menace directement la biodiversité qui nous fait vivre.

USAGE D'INTRANTS OU SEMENCES INTERDITS



La protection des écosystèmes commence par le choix des semences. Pour préserver ces écosystèmes, il faut privilégier les semences locales et certifiées : elles sont fiables, adaptées à l'environnement et garantissent des cultures saines tout en préservant la biodiversité.

4 – EXPLOITATION, ABUS ET HARCELEMENT SEXUEL

VIOLENCE OU HARCELEMENT SEXUEL SUR LE LIEU DE TRAVAIL



Toute forme d'exploitation, d'abus ou de harcèlement sexuel (EAS/HS) sur le lieu de travail est formellement interdite.
Un mécanisme de plainte dédié est disponible afin de garantir à chacun un environnement sûr, respectueux et digne.

NON-PRISE EN CHARGE DES CAS



Toute violation des droits humains ou tout traumatisme psychologique doit faire l'objet d'une réaction immédiate et rigoureusement documentée. L'objectif est de protéger les victimes et garantir la responsabilité de chacun.

5 – TRAVAIL DES ENFANTS ET TRAVAIL FORCÉ

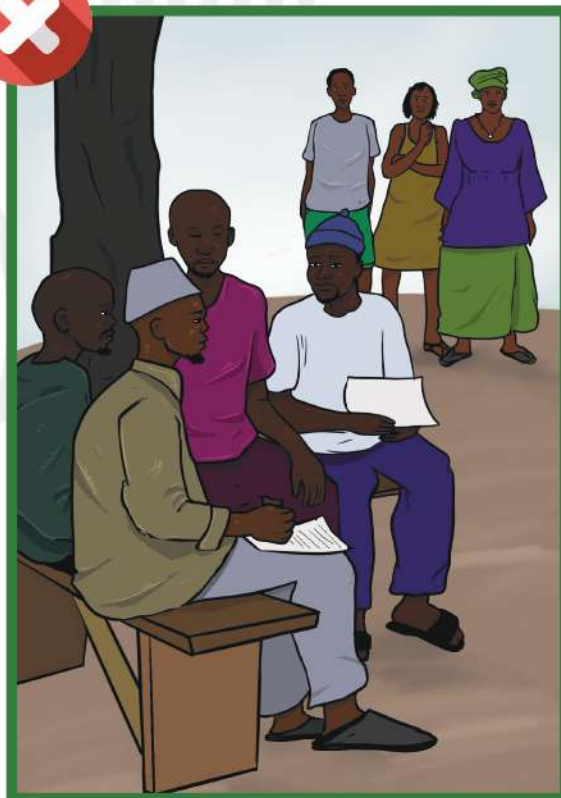
TRAVAIL D'ENFANTS



Toute forme de travail des enfants (moins de 18 ans) est strictement interdite : la place d'un enfant est à l'école, pas au travail. Conformément à la loi sénégalaise, l'âge des travailleurs vérifié afin de protéger les plus jeunes et garantir un environnement sûr et respectueux.

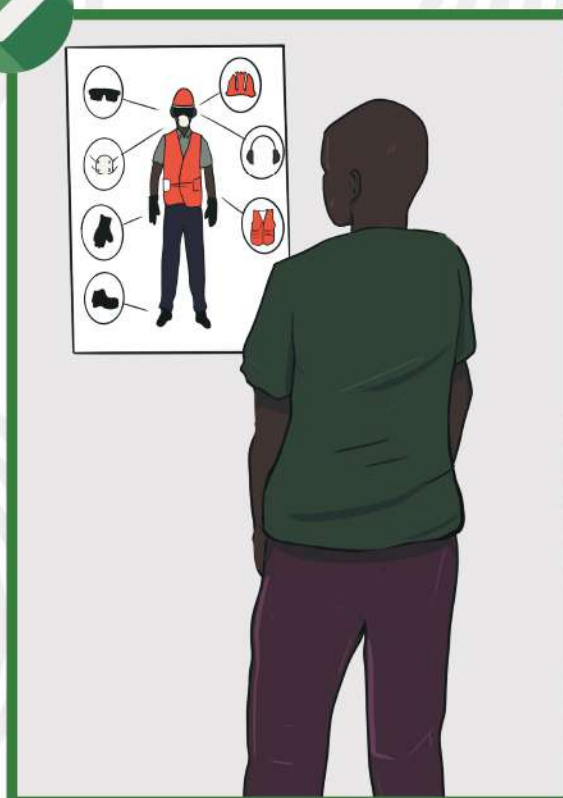
6 – TRAVAIL FORCÉ / MARGINALISATION

EXCLUSION DES FEMMES OU PERSONNES HANDICAPÉES



Pour réduire l'exclusion sociale et les inégalités, il est essentiel de promouvoir l'inclusion des personnes handicapées, des jeunes et des femmes, dans le respect des coutumes locales, afin que chacun puisse participer pleinement et sur un pied d'égalité.

INFORMATION INACCESSIBLE



Des supports de communication visuels, inclusifs et rédigés dans une langue accessible devraient être préconisés afin que chaque message soit compris par tous.

7 – GESTION SÉCURISÉE DES AGROCHIMIQUES

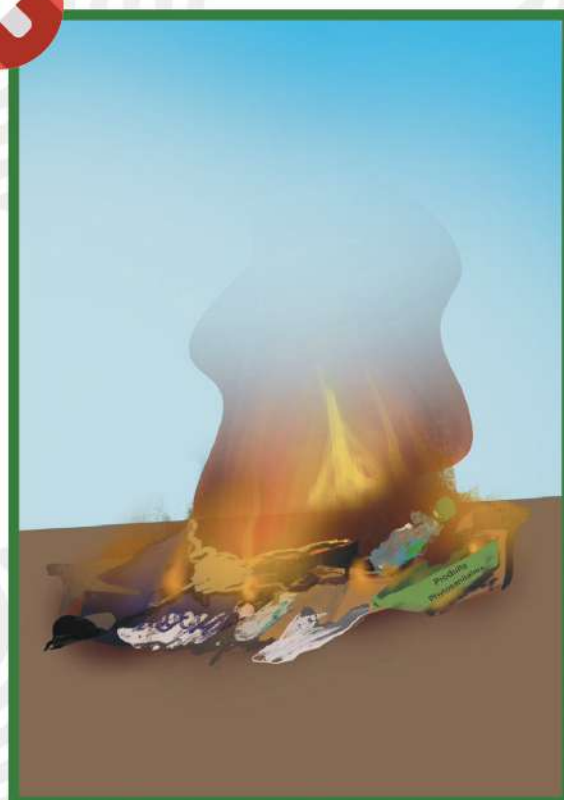
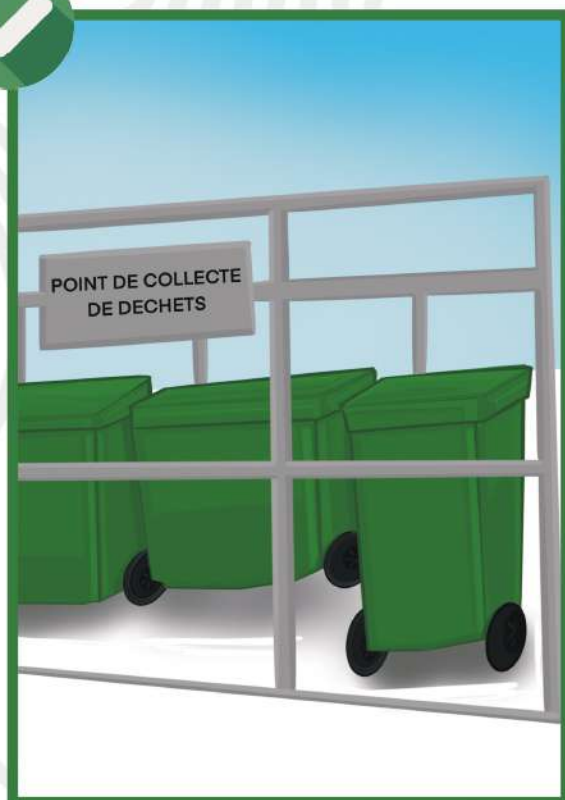
UTILISATION DES PRODUITS INTERDITS SANS PROTECTION



Pour des cultures plus sûres et respectueuses de l'environnement, limitons l'usage des produits chimiques et utilisons les produits homologues.

Portons systématiquement des équipements de protection individuelle (EPI). Tout agriculteur devrait adopter une utilisation sécurisée des pesticides, éviter les pulvérisations par vent, et stocker les produits dans des lieux sûrs et bien étiquetés. Ces gestes protègent à la fois la santé et l'écosystème.

MAUVAISE GESTION DES EMBALLAGES



Le brûlage à l'air libre et la mauvaise gestion des emballages vides menacent l'environnement. Il est essentiel de coordonner leur collecte avec les autorités compétentes pour les éliminer de manière sûre et responsable.

8 – MECANISME DE RÈGLEMENT DES GRIEFS (MRG)

ABSENCE DE MÉCANISME CLAIR



Pour garantir l'équité et la sécurité, tout problème concernant l'accès aux subventions et innovations, la santé, la sécurité, l'inclusion, ou tout cas d'exploitation, d'abus ou de harcèlement sexuels (EAS/HS) doit être signalé. Chaque plainte est reçue par un point focal et enregistrée avec soin pour assurer un suivi approprié

AUCUNE SUITE DONNÉE AUX PLAINTES



Chaque signalement est pris en charge rapidement : accusé de réception sous 3 jours, enquête et convocation du comité sous 7 jours, plan d'action avec réponse sous 10 jours. En cas d'insatisfaction, un recours peut être exercé dans les 14 jours, et le suivi se poursuit jusqu'à la clôture dans les 7 jours suivant la mise en œuvre de la solution.